

# Force ouvrière en campagne pour les élections des TPE

Dans la Manche, Force ouvrière est très mobilisée alors que se déroulent les élections dans les très petites entreprises. Pas moins de cent trente militants de Force ouvrière étaient réunis à Portbail.



Les dirigeants de l'union départementales ont fait le point sur leur campagne auprès des salariés des TPE.

C'est sous la présidence de Marie-Alice Medeuf-Andrieu, secrétaire confédérale de Force ouvrière, chargée de la campagne des élections TPE, que les militants ont assisté à une assemblée générale particulièrement importante cette année, puisqu'elle a été axée entièrement sur le souci de motiver les salariés des TPE (les entreprises de moins de onze salariés) à voter FO. C'est la première fois que ces salariés sont autorisés à participer aux élections syndicales.

Toutes les actions mises en place au cours de l'année ont

été rappelées à cette occasion. La campagne FO.50 a débuté en février dernier avec l'ouverture d'une page sur le site internet de l'union départementale. En avril, 3500 adhérents du département ont été sollicités par le journal interne.

Il a été procédé en mai à l'inventaire de tous les salariés TPE ayant contacté FO dans les cinq dernières années.

La première campagne d'affichage public a débuté dès juin-juillet et des dépliants et tracts passant par les adhérents ont été diffusés. Des encarts couleur dans les journaux



Cent trente militants se sont rassemblés pour la réunion Élections TPE.

ont également été publiés. La campagne d'affichage public continue...

« C'est la dernière ligne droite », souligne Yann Perrote, secrétaire de l'union départementale. « Nous avons

toujours soutenu les salariés des très petites entreprises, nous avons assuré des permanences juridiques pour tout litige, et les avons assistés dans diverses démarches. »

Il est rappelé que le résultat comptera dans le calcul de la représentativité nationale et que c'est la seule occasion pour les salariés des très petites entreprises d'exprimer leur préférence.